

Agence régionale  
pour la biodiversité  
et l'environnement

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# FEUILLE DE ROUTE 2021

**40** propositions  
d'actions  
concrètes

pour contribuer  
à la mise en œuvre  
du PLAN CLIMAT

mars 2021

---

# 12 avril 2021

---

Présentation  
de la  
Feuille de route 2021  
de l'Agence régionale  
pour la biodiversité  
et l'environnement

**ARBE**  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ  
ET L'ENVIRONNEMENT





Depuis 2017,  
la Région SUD  
s'est engagée dans un

---

## Plan climat "Une COP d'avance"

---

faisant de la préservation  
de son territoire sa priorité.

Ce Plan climat comprend **100 actions concrètes** et a mobilisé **1/3 du budget** régional en 2020, afin que le territoire régional puisse devenir une référence en matière d'environnement, de croissance verte et de préservation de la biodiversité tout en conciliant le développement des activités économiques et le respect de l'environnement.



Pour l'accompagner  
dans la mise en oeuvre  
de sa feuille de route,

la Région SUD  
**s'appuie sur son**  
**Agence Régionale**  
pour la Biodiversité et  
l'Environnement (ARBE),

dont elle est le principal  
partenaire et financeur,  
depuis de nombreuses années.

Grâce à son expertise,  
l'ARBE est un

**opérateur**, aux côtés  
des services régionaux,

qui permet à la Région  
de démultiplier ses actions  
en mobilisant les acteurs  
du territoire en matière de  
transition écologique  
et de biodiversité.



L'ARBE est une véritable

**plateforme  
partenariale**

qui permet d'unir les  
forces, de mutualiser les  
moyens de l'ensemble  
des parties prenantes : la  
Région, l'Etat et ses étab-  
lissements publics (OFB,  
DREAL, ADEME, Agence  
de l'eau), les Métropoles  
Nice-Côte d'Azur, et  
Aix-Marseille Provence,  
ainsi que la communauté  
d'agglomération  
Grand Avignon.

12 avril 2021 : Présentation de la Feuille de route 2021 de  
l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement



Les missions de l'ARBE  
sont d'autant plus importantes  
que la transition écologique  
a été placée par l'Etat  
et les Régions

**au coeur  
des plans de relance.**

Pour qu'elles répondent  
parfaitement aux orientations  
du Plan climat régional, un travail  
collaboratif a été mené entre les  
services de la Région et l'ARBE  
afin de co-construire la feuille  
de route 2021 de l'agence.



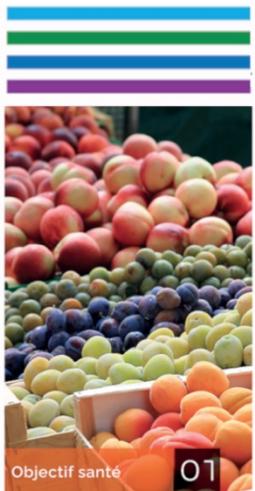


Cette feuille de route a pour objectif d'identifier les actions qui seront mises en oeuvre par l'ARBE au cours de l'année 2021, de manière **très opérationnelle, au plus proche des territoires** et en adéquation avec le Plan climat 2 régional.

---

Les actions présentées dans cette feuille de route sont parfaitement articulées avec 12 des 25 axes du Plan climat régional 2 et leurs actions respectives.





Objectif santé 01



Une agriculture saine, durable et locale 02



Une biodiversité protégée et valorisée 03



Une forêt renouvelée et protégée 04



Une ressource en eau préservée et maîtrisée 05



Des villes et des villages où il fait bon vivre 06



Une région autonome pour la gestion de ses déchets 07

# 40 initiatives correspondant à 12 axes du Plan Climat POUR AGIR



Développer l'écotourisme 10



Une économie du futur : circulaire, sobre en matériaux 08



Accompagner les communes et leurs groupements dans la transition écologique 11



Affirmer le leadership régional 12



Participer à la nouvelle économie 09



12 avril 2021 : Présentation de la Feuille de route 2021 de l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement



## Objectif 01 OBJECTIF SANTÉ



**Action 1** : Produire une note d'opportunité sur le rôle des espaces naturels protégés et de la biodiversité en lien avec la santé humaine en Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Objectif 02 UNE AGRICULTURE SAINTE, DURABLE ET LOCALE



**Action 2** : Accompagner les collectivités dans une restauration collective durable : 100% bio et locale, zéro gaspillage, zéro déchet plastique via un accompagnement collectif

## Objectif 03 UNE BIODIVERSITÉ PROTÉGÉE ET VALORISÉE



**Action 3** : Lancer un travail de mise à jour de l'Indice Région Vivante au sein de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), en partenariat avec la Tour du Valat et sous le copilotage des institutions membres de l'ORB

**Action 4** : Produire et diffuser un plaidoyer et un pitch lors du congrès de l'UICN : "Des espaces naturels unis face au changement climatique : l'initiative du Réseau Régional des Espaces Naturels"

**Action 5** : Mobiliser les 36 membres du Réseau Régional des Espaces Naturels protégés (RREN) pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie sur les aires protégées à l'échelle régionale

**Action 6** : Accompagner les collectivités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification à l'échelle des PLUI et des SCoT

**Action 7** : Réaliser la publication "Regard sur la nature 2021" au sein de l'Observatoire régional de la Biodiversité (ORB) et participer à la définition de la stratégie régionale sur la connaissance en matière de biodiversité sous le copilotage des institutions membres de l'ORB

**Action 8** : Rédiger le projet de "stratégie régionale vis-à-vis de la faune exotique envahissante"

**Action 9** : Mener des actions expérimentales de lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur le littoral du Parc national des Calanques, dans le cadre du projet LIFE Habitats Calanques et en montagne dans le cadre du PITEM BIODIV'Alp

**Action 10** : Gérer l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) et piloter ses outils d'information et de communication en lien avec le national sous le copilotage des institutions membres de l'ORB

**Action 11** : Etudier la faisabilité de mise en place d'observatoires territoriaux infra-régionaux de la biodiversité avec l'accompagnement de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Provence-Alpes-Côte d'Azur (exemple du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur)

**Action 12** : Accompagner les collectivités dans la formalisation de leur plan local biodiversité notamment via la reconnaissance nationale "Territoire Engagé pour la Nature"

**Action 13** : Mobiliser les décideurs avec la création d'un Biodiv'tour, une offre de formation des élus et un cycle de webinaires

**Action 14** : Créer une plateforme de ressources en ligne [www.arbe-regionsud.org](http://www.arbe-regionsud.org) pour mobiliser et outiller l'ensemble des acteurs sur la préservation de la biodiversité et la transition écologique

**Action 15** : Collecter, analyser et diffuser de l'information régionale sur l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité à destination des institutionnels et des collectivités, à travers l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA) en appui de la mise en œuvre de la mission d'animation sur l'eau de la Région

**Action 16** : Recueillir, analyser et diffuser des données bassins versants pour les professionnels de l'eau et des milieux aquatiques

**Action 17** : Organiser des actions de sensibilisation des jeunes à la préservation de la biodiversité à travers le projet LIFE Habitats Calanques et les aires éducatives

**Action 18** : Créer et diffuser des contenus digitaux pour sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité ("Parlons nature")

**Action 19** : Proposer des ateliers au sein des Espaces Génération Nature lors du congrès mondial de la nature pour sensibiliser les jeunes à la préservation de la biodiversité ("Soyons nature")

**Action 20** : Créer un annuaire web identifiant les acteurs et les actions exemplaires de sensibilisation et de mobilisation à la transition écologique des différents publics

**Action 21** : Contribuer à la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de l'action "mobiliser des gardiens de la Nature" via le Réseau Régional des Espaces Naturels protégés (RREN) et le Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA)

## Objectif 04 UNE FORÊT RENOUVELÉE ET PROTÉGÉE

**Action 22** : Relayer les dispositifs lancés par la Région auprès des gestionnaires de milieux aquatiques pour les inciter à planter des arbres en bord de rivières



## Objectif 05

### UNE RESSOURCE EN EAU PRÉSERVÉE ET MAÎTRISÉE



**Action 23 :** Accompagner la déclinaison des règles sur l'eau du SRADDET et identifier les actions à réaliser pour la préservation de la ressource en eau en lien avec le changement climatique

**Action 24 :** Mener une évaluation de l'Observatoire Régional de l'Eau et des Milieux Aquatiques (OREMA)

**Action 25 :** Produire un guide méthodologique à destination des gestionnaires de milieux aquatiques pour une communication de crise en cas d'inondations (en lien avec les priorités du livre blanc sur les risques naturels) dans le cadre du Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA)

**Action 26 :** Accompagner les EPCI dans une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques

## Objectif 06

### DES VILLES ET DES VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE



**Action 27 :** Accompagner les collectivités dans des opérations d'aménagement sobre en foncier, désimperméabilisées, végétalisées, favorables à la biodiversité

## Objectif 07

### UNE RÉGION AUTONOME POUR LA GESTION DE SES DÉCHETS



**Action 28 :** Animer la charte "Zéro déchet plastique" portée par la Région et la décliner dans les territoires en lien avec les contrats d'objectifs avec notamment la publication du guide et l'organisation de webinaires auprès des collectivités, gestionnaires

## Objectif 08

### UNE ÉCONOMIE DU FUTUR : CIRCULAIRE, SOBRE EN MATÉRIAUX



**Action 29 :** Mener des expérimentations de valorisation des rémanents issus d'arrachages d'espèces végétales exotiques envahissantes sur le littoral du Parc national des Calanques dans le cadre du programme LIFE Habitats Calanques

## Objectif 09

### PARTICIPER À LA NOUVELLE ÉCONOMIE



**Action 30 :** Être relais auprès des entreprises du parcours "Transition écologique des entreprises" et du dispositif national "Entreprises engagées pour la Nature"

**Action 31** : Accompagner les intercommunalités et les associations d'entreprises pour requalifier et gérer durablement les parcs d'activités via le label régional PARC + en lien avec les Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial

**Action 32** : Expérimenter les actions de marketing territorial et de produits sur le territoire transalpin et produire un langage commun entre gestionnaires, entreprises, agriculteurs et institutions

**Action 33** : Mobiliser et accompagner des gestionnaires d'espaces naturels protégés et des entreprises pour mettre en place des partenariats visant à conduire des actions communes en faveur de la préservation de la biodiversité

## Objectif 10 DÉVELOPPER L'ÉCOTOURISME



**Action 34** : Promouvoir l'offre de sortie nature en région à travers l'animation du site des Chemins de la biodiversité

**Action 35** : Définir une stratégie de communication et un plan d'actions communs à tous les gestionnaires d'espaces naturels protégés, dans le cadre du RREN et du contrat de filière écotourisme porté par la Région

**Action 36** : Agir pour la préservation de la biodiversité en partenariat avec l'international dans le cadre du projet de coopération avec le Costa Rica porté par la Région Sud, avec l'appui du financement de l'Agence Française de Développement

## Objectif 11 ACCOMPAGNER LES COMMUNES ET LEURS GROUPEMENTS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



**Action 37** : Animer le label "Territoires durables, Une COP d'avance" en lien avec les Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial et le futur "Contrat de territoire Climat" pour aider les communes et les EPCI à décliner le plan climat régional

## Objectif 12 AFFIRMER LE LEADERSHIP RÉGIONAL



**Action 38** : Définir une stratégie "Europe et international" à l'ARBE

**Action 39** : Exposer aux experts internationaux participant au Congrès mondial de la nature UICN les actions et solutions innovantes mises en œuvre en région Sud pour préserver la biodiversité

**Action 40** : Créer un agenda des événements "nature et biodiversité" en région Sud, héritage du Congrès mondial de la nature

À travers son plan d'actions 2021,

## **l'ARBE contribue activement**

au projet de  
plan climat régional 2.

En effet,

**95 % des actions**

qu'elle porte sont d'intérêt  
direct pour la stratégie régionale.



Lors des échanges, certains sujets ont été identifiés comme étant des sujets pour lesquels un positionnement plus important pourrait être demandé à l'ARBE en déployant plus fortement ses moyens dans les années à venir :

### Objectif 01

le **renforcement du portage de projets collectifs**, la démultiplication de l'action régionale et l'accompagnement des acteurs pour déployer des projets européens et internationaux relatifs à la préservation de la biodiversité sur le territoire régional permettant de capter des moyens supplémentaires pour les projets régionaux. Aujourd'hui, la Direction Coopération Euro-Méditerranéenne de la Région Sud aurait besoin d'un acteur qui assure, dans le prolongement des actions Région, à la fois une veille, de l'information et de l'ingénierie technique pour capitaliser sur les projets existants, faciliter le déploiement et le portage collectif de nouveaux projets.

### Objectif 02

l'outillage des collectivités dans leur démarche d'achat responsable, qui est un sujet porté par l'ARBE de 2009 à 2019. Aujourd'hui, la **Plateforme régionale de l'économie circulaire** aurait besoin qu'un acteur traite cette question.

### Objectif 03

le renforcement de l'accompagnement des démarches **Zéro déchet plastique** notamment pour assurer l'appui aux lycées, aux agriculteurs et aux gares.

### Objectif 04

permettre la **fréquentation** et le **développement** d'activités économiques **au sein des espaces naturels protégés** tout en **préservant notre biodiversité** et notre patrimoine naturel régional par le renforcement de la mobilisation des gestionnaires d'espaces naturels protégés et du partenariat avec le Comité régional du Tourisme et avec le service tourisme de la Région Sud sur le développement d'un tourisme responsable en région.





Dans le cadre de ses

---

**perspectives 2022-2027,**

---

l'ARBE souhaite lancer au courant de l'année 2021 une réflexion sur sa gouvernance et ses statuts, et parallèlement formaliser une stratégie Ressources humaines et Europe/International pour l'aider dans le pilotage de ses futurs plans d'actions



# Merci de votre attention



Membres associés de l'ARBE :



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



Membres pléniers de l'ARBE :

